



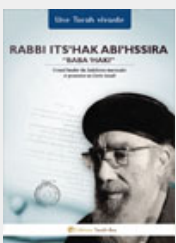
Traité Demaï

Michna 1 - Chapitre 1

הַקָּלִין שְׁבַדְמַאי:
הַשִּׁיתִין,
וְהָרִימִין,
וְהַעֲזָדִין,
וּבְנוֹת שׁוּחַ,
וּבְנוֹת שְׁקָמָה,
וְנוֹבְלוֹת הַתְּמָרָה,
וְהַגְּפִיין,
וְהַנְּצָפָה.
וּבִיהוּדָה, הָאוֹג,
וְהַחֲמֵץ שְׁבִיהוּדָה,
וְהַכְּסָבָר.
רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר,

כָּל הַשִּׁיתִין פְּטוּרִין,
חוּץ מִשֵּׁל דּוֹפְרָה.
כָּל הָרִימִין פְּטוּרִין,
חוּץ מִרִימֵי שְׁקָמוֹנָה.
כָּל בְּנוֹת שְׁקָמָה פְּטוּרוֹת,
חוּץ מִן הַמְּסֻטָּפוֹת.

Les produits non susceptibles d'être soumis à la dîme du Demaï, à cause de leur peu de valeur : les figues précoces, « les rimine (sorte de prune) », les sorbes, les figues blanches, les fruits des sycomores, les dattes vertes, les raisins qui mûrissent difficilement et les bourgeons de câpres ; Dans la région de Judée (on ajoute) le sumac, le vinaigre de Judée et la coriandre. Rabbi Yehouda dit : toutes les figues précoces en sont dispensées à l'exception des bifères (arbres qui donnent des fruits deux fois par an) ; tous les artichauts en sont dispensés à l'exception de ceux de Chikmona ; tous les fruits de sycomore en sont dispensés à l'exception de ceux qui éclatent



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

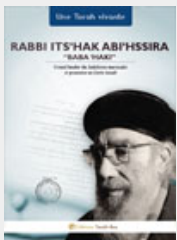
Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

en mûrissant.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions